

URT

le Bulletin
Municipal



JUIN 2018 • NUMÉRO 35

Le Mot du Maire



Chères Urtoises,
chers Urtois,

À l'approche de l'été que j'espère particulièrement clément, les membres de la commission « communication », poursuivent leur travail d'information des actions entreprises et étroitement liées au quotidien de notre village.

Le présent bulletin aborde le sujet du dépôt des déchets sauvages. Bien qu'étant minoritaire, cette pratique est inacceptable, compte tenu de l'implantation de la déchèterie dans notre village. La vie en collectivité ne peut être harmonieuse, qu'à la condition que chacun fasse preuve de civisme.

Tout dernièrement j'ai eu le plaisir d'accueillir les élèves du cours moyen accompagnés de leur enseignante. Avec son appui, les enfants ont préparé un grand nombre de questions relatives à l'organisation et à la vie de notre collectivité locale. Le dialogue fut particulièrement riche, avec leurs remarques spontanées prouvant l'intérêt d'une telle rencontre relayée par la presse locale.

Le Centre de Secours, structure incontournable du paysage communal, fut récemment le lieu d'un rassemblement des jeunes sapeurs-pompiers, au cours d'une journée de compétition liée à leur engagement et à la valorisation de leur investissement. Ce challenge mit à l'honneur la mémoire de Pierre Récalde, précisément à l'origine de la création du corps des jeunes sapeurs-pompiers. Pierre sut leur transmettre la haute idée qu'il se faisait du service à autrui, et les valeurs fondamentales essentielles à l'exercice de leurs missions.

La révision générale du Plan Local d'Urbanisme suit son cours. Après une réunion avec les agriculteurs du village, un questionnaire remis aux participants permettra d'élaborer un diagnostic agricole, indispensable à la finalisation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable, pièce maîtresse de la révision générale.

Je souhaite ma chaleureuse bienvenue et la pleine réussite de leur activité, aux nouveaux propriétaires du camping « Mimizan ». La situation du village constitue en effet un atout dans le développement touristique, confortant ainsi la vitalité de ses structures d'accueil.

Bonnes vacances et bons congés
Robert LATAILLADE, Maire d'Urt

Sommaire

- **Edito / Un voyage studieux** > page 1
- **Budget** > page 2 / 3
- **L'Actu** > page 4 / 5
- **Urt pratique** > page 6

Départ pour Bordeaux...



Grand départ pour un voyage studieux pour les classes de CM1/CM2 !

Le lundi 11 juin, les 3 classes de CM1/CM2, accompagnées de leurs professeurs Mesdames Hériteau, Poulitou et Torregrossa et des parents accompagnateurs, s'étaient donné rendez-vous à la gare de Bayonne pour prendre le TGV de 8H11 : direction Bordeaux pour une semaine qui conclut le travail scolaire réalisé tout au long de cette année.

Lire la suite page 5

Mairie d'Urt / 05 59 56 20 33
Courriel : contact@urt.fr

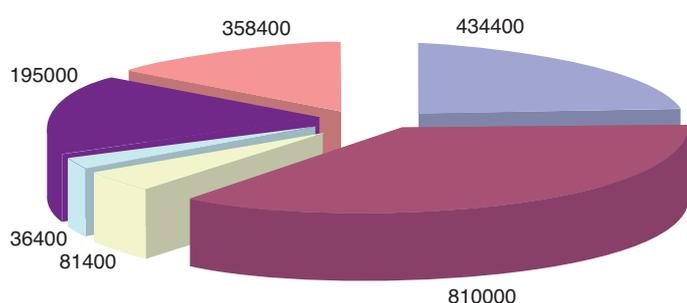
Rédaction / Commission communication de la Mairie d'Urt
Directeur de la rédaction / Robert Lataillade
Réalisation / Imprimerie Iriart • Bardos

LE BUDGET - Urt 2018

BUDGET PRIMITIF URT 2018 - TOTAL BUDGET : 3 120 000 €

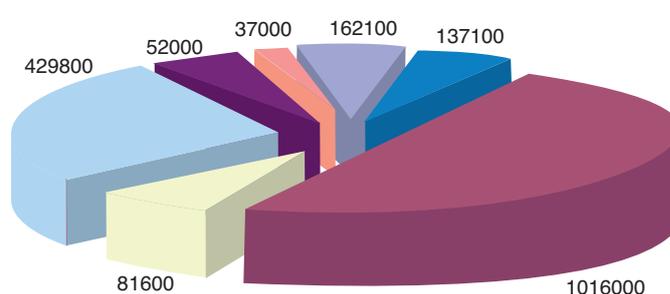
Section Fonctionnement 1 915 600 €

Dépenses



- Charges d'exploitation (énergie, achats, entretien)
- Charges de personnel
- Reversement FNGIR (fond national de garantie individuelle des ressources)
- Intérêts d'emprunts
- Autres charges (Indemnités, SDIS, syndicat des Berges, subventions aux associations, Imprévus, etc...)
- Virement de fonctionnement en investissement

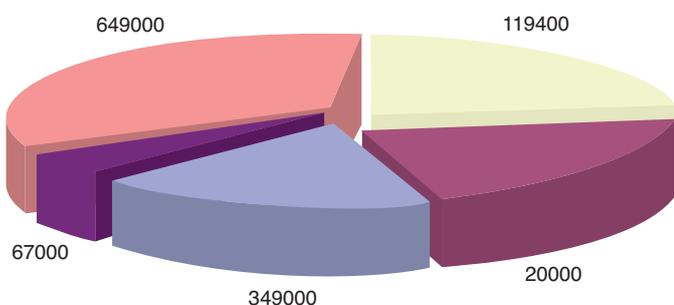
Recettes



- Produits des services (redevances péri-scolaires, centre de loisirs, coupes de bois,)
- Impôts locaux
- Taxes (Pylones électriques, électricité, droit mutation, etc...)
- Dotations, subventions, participations
- Revenu des bâtiments communaux
- Divers
- Report de l'excédent

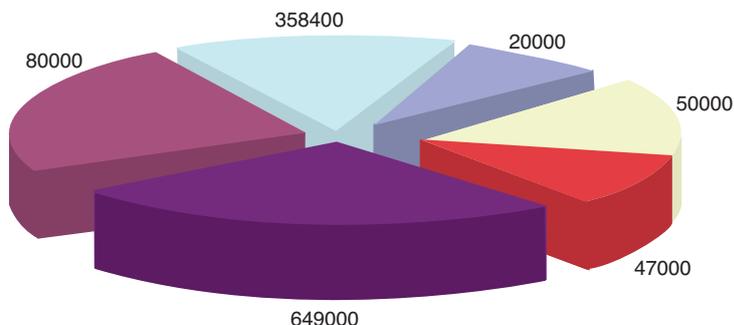
Section Investissement 1 204 400 €

Dépenses



- Opérations d'équipement
- Provision pour opérations années futures
- Remboursement Prêts (part capital + prêt relais TVA)
- Divers (imprévus + opérations d'ordre)
- Reste à réaliser de 2017

Recettes



- Subventions
- Dotations (Récupération TVA payée en 2017 ; Taxe aménagement)
- Vente terrains
- Virement de la section fonctionnement
- Report reste à réaliser 2017
- Divers (opérations d'ordre)

En quelques mots, les faits marquants de ce budget...

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Il fait apparaître :

- un excédent global de 137 000 € qui sera reporté en section fonctionnement 2018. Cet excédent est dû à des recettes supérieures aux valeurs initialement budgétées, notamment au niveau des taxes sur les ventes de terrains urbanisés, les droits de mutation et les taxes d'aménagement ainsi qu'à l'abandon du paiement d'une taxe de péréquation intercommunale suite au passage de Nive-Adour à la CAPB.

- un reste à réaliser de 649 000 € qui sera également reporté tant en recette qu'en dépense dans le budget 2018.

La provision faite pour un remboursement l'an prochain de certains des emprunts en cours a été intégrée cette année dans ce poste ce qui explique son montant élevé.

LE BUDGET 2017

- Le contexte

Quelques incertitudes subsistent encore suite au changement de paysage intercommunal. Elles devraient être levées assez rapidement.

Un dégrèvement de 30% de la taxe d'habitation est mis en place cette année et concernera une large majorité des ménages Urtois. Il sera compensé par l'Etat. Tous les détails de cette opération ne sont pas encore connus mais les conséquences sur le budget communal devraient être très faibles.

Enfin les taux communaux 2018 des impôts locaux restent identiques à ceux de l'année dernière.

- La Section fonctionnement

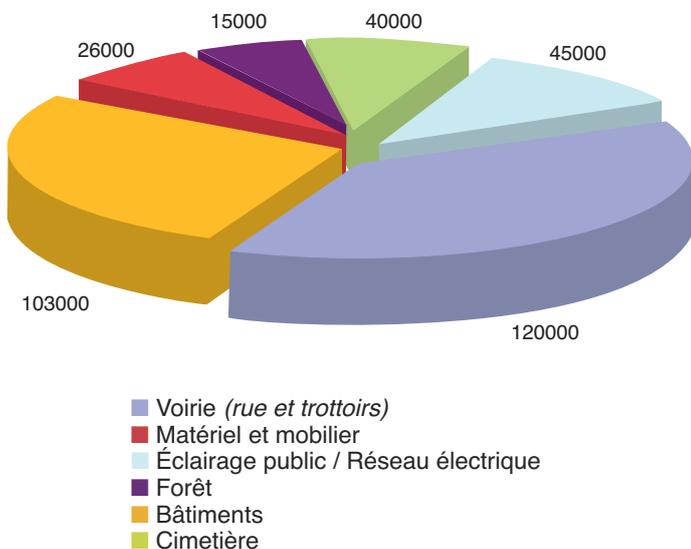
Les principaux postes de cette section évoluent peu. L'excédent prévu de 358 400 € est reporté en section d'investissement.

- La Section investissement

Le montant des opérations d'équipement envisagées cette année est de 349 000 €. Outre la poursuite des travaux de voirie, des réalisations de trottoirs et de la rénovation de l'éclairage public, ces opérations incluent également une seconde tranche d'équipement de l'école avec des systèmes informatiques et l'extension du cimetière.

Le poste bâtiments ne concerne cette année que de petits travaux mais son budget comprend une provision pour des travaux de plus grande envergure l'an prochain (Entrepôt Urt Vélo 64 ; réfection courts de tennis).

Dépenses d'équipement 2018 349 000 €



■ SUBVENTIONS

AEP SAINT JOSEPH	1000 €
ACCA	500 €
ASSOCIATIONS PARENTS ÉLÈVES	500 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS	2000 €
ART VENTURE	300 €
BIDACHE ATHÉTISME	100 €
ANCIENS COMBATTANTS	500 €
ANCIENS SAPEURS POMPIERS	3000 €
ASSOC MESPLES AVENTURE	1500 €
ARDANAVY FC	2200 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	1000 €
CLUB URTOIS DE L'ÂGE D'OR	700 €
COMITE DES FÊTES	5000 €
CONSEIL DES PARENTS D'ÉLÈVES ELHUJAR	700 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE URTOISE	500 €
LE RÉVEIL URTOIS	3000 €
LES ALEVINS**	7714 €
VOYAGE SCOLAIRE "subvention spéciale"	610 €
RADIO CLUB URTOIS	500 €
TENNIS CLUB URTOIS	2900 €
UNION SPORTIVE DE RUGBY	1000 €
URT VÉLO 64	3800 €
VAL ADOUR MARITIME	300 €
<i>**Subvention municipale de 38 € par enfant du groupe scolaire</i>	
TOTAL :	39324 €

■ Dépôt sauvage de déchets

Depuis quelques temps, la municipalité ainsi que de nombreux Urtois ont constaté des dépôts sauvages répétés d'ordures ménagères et d'encombrants sur la commune et particulièrement aux pieds des points d'apports volontaires. Les dépôts sauvages posent plusieurs problèmes : nuisances olfactives, dangers sanitaires et surtout des risques d'accident quand ils empiètent sur la voie publique.

Les déchets qui ne sont pas collectés en porte à porte doivent être déposés dans la déchèterie ouverte le lundi et jeudi de 16h30 à 18h et le samedi de 14h à 16h.

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. **L'article R635-8 du code pénal les classe en contravention de la 5ème classe pouvant aller jusqu'à 1 500 €.**

Nous faisons à nouveau appel à votre sens civique pour préserver le cadre et la qualité de vie dans notre village.

■ La prévention et le tri des déchets

La prévention peut être résumée par cette phrase :

«Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas».

Elle regroupe l'ensemble des actions situées en amont de la collecte des déchets.

Prévention et tri sont donc complémentaires : la prévention vise à éviter de produire des déchets alors que le tri (et donc le recyclage) permet de les gérer au mieux.

Pour la PRÉVENTION

- **au jardinage :** Pensez au paillage, au mulching... Pour plus d'infos télécharger sur www.biltagarbi.fr le guide du jardinage; munissez-vous d'un composteur (se renseigner au 05 59 44 15 99)

- **dans la vie de tous les jours,** pendant les courses... optez pour des gestes simples pour diminuer le gaspillage ainsi que les déchets. Pour vous aider téléchargez le guide anti gaspi sur www.biltagarbi.fr

Pour le TRI

- **les EMBALLAGES** (bouteille et flacon en plastique,

boîte métallique, petit carton, brique alimentaire et papier) en VRAC dans le bac jaune.

- **le VERRE** dans les colonnes à verre situées partout sur le territoire (<http://www.nive-adour.com>)

- **le TEXTILE**, dans les bômes à textile (<http://www.nive-adour.com>)

- **les PILES**, dans les magasins ou dans les colonnes à piles (<http://www.nive-adour.com>)

- **D3E** (Déchets d'Équipement Électrique ou Électronique), **déposez-les :**

Soit en MAGASINS ; Le "1 pour 0" s'apparente à la récupération sans obligation d'achats des appareils électriques usagés (de dimensions inférieures à 25 cm) dans un meuble spécialement conçu pour les recevoir.

Soit en DÉCHÈTERIES ; un endroit est prévu spécialement pour déposer tous vos appareils électriques

- **LES GROS CARTONS BRUNS ;** si vous êtes un particulier déposez les en déchèterie, si vous êtes un professionnel vous pouvez les amener gratuitement à SITA Mouguerre.



■ Natura 2000

Comme vous le savez peut être, sur votre commune les Barthes de l'Adour et leurs coteaux font partis d'un site Natura 2000. De part leur grande diversité faunistique et floristique, ce territoire a intégré le vaste réseau écologique européen Natura 2000 qui a pour objectif de préserver la biodiversité. Les milieux forestiers constituent d'ailleurs un réservoir remarquable de diversité biologique des Barthes. Cette année, des inventaires naturalistes vont permettre de localiser les forêts à forte naturalité. Qu'entendons-nous par-là ? Nous recherchons des boisements ayant un caractère sauvage affirmé et dans lesquels l'homme n'entrave pas l'évolution naturelle du milieu. De très gros bois et des arbres âgés de plusieurs centaines d'années sont les principales caractéristiques d'une « vieille » forêt. Toutefois, la présence d'espèces animales protégées et

spécifiques à ces milieux augmente également le niveau de naturalité, parmi elles nous pouvons citer les oiseaux Milan noir et Pic noir, les chauve-souris forestières Barbastelle et Murin de Bechstein mais aussi des insectes se nourrissant de bois morts tels que le Grand capricorne ou le Lucane cerf-volant. L'enjeu sur ces forêts exceptionnelles est fort. En effet, en France et en Europe, les habitats à forte naturalité sont de plus en plus rares du fait de leur exploitation. Le but de cette étude est donc d'appliquer, in fine, des mesures de conservation à long terme de ces boisements remarquables. Les animateurs du site Natura 2000 vont donc mener des prospections entre ces mois de mai et juillet 2018 sur votre commune et plus généralement dans les Barthes de l'Adour.

Pour plus d'informations :

**www.barthesmidouzemarensin.n2000.fr
ou CPIE Seignanx Adour 05 59 56 16.20**

■ Changement de propriétaire au Camping de La Ferme de Mimizan...



Ouvrez-bien vos yeux car la signalétique va changer dans le village d'URT. Et oui ! Désormais, le camping de La Ferme de Mimizan s'appellera le Camping La Ferme des 4 Chênes. Le changement de pro-

priétaire a eu lieu en avril dernier. En effet, Monsieur Jean SALABERRY, pour cause de départ à la retraite, a vendu son affaire à Monsieur Sylvain CHAMBERT. Ce camping, crée il y a une trentaine d'années par la famille SALABERRY, propose à ce jour 130 emplacements dont 25 mobil homes et quelques places réservées à des résidentiels. Il est à ce jour classé trois étoiles.

Qui est donc ce nouveau propriétaire ?

Monsieur CHAMBERT vient de fêter ses 40 ans. Bigourdan d'origine, il vit aujourd'hui à Anglet avec son épouse et ses trois enfants. Il a été, pendant 15 ans, salarié de banque où il a pu accompagner de nombreux agriculteurs et entrepreneurs dans leurs projets économiques, notamment dans le secteur de Cambo-les-Bains et d'Espelette.

Ayant toujours eu le goût pour l'entrepreneuriat, Monsieur CHAMBERT désirait depuis longtemps se lancer à son compte. Après près de 3 ans de recherches, et après avoir visité ce camping si paisible et arboré, il décide de quitter son poste de directeur d'agence pour devenir propriétaire du Camping de La Ferme des 4 Chênes.

Pourquoi un camping ?

Fils d'agriculteur, Monsieur CHAMBERT a toujours baigné dans l'agro-tourisme. Tous les étés, lorsqu'il était enfant, il partait en vacances chez ses grands-parents qui tenaient des gîtes ruraux dans les Pyrénées près d'Argelès-Gazost. Son oncle créa par la suite un Camping à la ferme, ses parents un gîte d'enfants et des chambres d'hôtes.

Bref ! « *Il est tombé dedans quand il était petit !* ».

Pour lui, cette reconversion est un réel choix de vie. Bien plus qu'une entreprise, ce camping représente un véritable projet familial. Monsieur CHAMBERT aborde cette première saison avec beaucoup de sérénité, car avec l'aide de Monsieur Jean SALABERRY la transition se passe au mieux.

En effet, M. SALLABERRY l'aide et le conseille dans la découverte du métier et des lieux, il facilite ainsi cette transition. A moyen terme, notre nouveau propriétaire souhaiterait développer son activité pour pouvoir embaucher deux personnes et améliorer la qualité des services de la structure touristique.

Nous lui souhaitons donc la bienvenue dans notre village et une belle réussite dans sa nouvelle activité !

■ Voyage scolaire : suite de la page 1

C'est une semaine dense qui attendait les élèves, semaine préparée tout au long de l'année dans les 3 classes de CM1 et CM2 de l'école Francis Jammes. 7 groupes avaient ainsi été constitués, chaque élève avait préparé une visite guidée, qui la Grosse Cloche, qui le Jardin Public, qui les quais et les Ponts de la Garonne... Avec la visite des Grands Voiliers à quai !

Le Miroir d'eau a connu un grand succès !

Au programme également, une chasse au trésor à base d'énigmes dans la Ville de Bordeaux, un "escape game" à Cap Sciences Luminopolis pour entretenir l'esprit vif de nos chères têtes blondes !

Le mercredi était une journée bien particulière : direction le Bassin d'Arcachon ! Un peu de sport avec les montées et descentes de la Dune du Pilat où l'école a marqué sa présence sur le sable !

Un tour en bateau a permis de voir les parcs ostréicoles, les cabanes Tchanquées (Les cabanes avec des jambes!) et la pointe du Cap-Ferret.

Une belle semaine qui laissera à chacun de grands souvenirs !



■ Mieux connaître la vie municipale...

Le mardi 15 mai, les élèves de CM1 et CM2 accompagnés de Madame Hériteau, ont été reçus par le Maire Robert Lataillade pour des échanges autour de la fonction de Maire et de la vie municipale.



■ Médiathèque

Merveilleux voyage au pays des mille et une nuits pour un public de tout âge au mois de mars dernier avec les lectures théâtralisées de la compagnie Breloque et Bricole dans notre médiathèque. Les enfants se sont initiés à la poésie du papier grâce à un atelier «récupération» proposé par l'équipe de la médiathèque en avril.



■ L'instant gascon

L'arreproèr (le proverbe)
Lo qui da un cohat, que s'amassa un patac.
Qui sème le vent récolte la tempête
Toponymie du village
 Le quartier du Brioulou. *Le quartier du violon.*

■ Kermesse paroissiale

Parc de Castet Fronton place du Marché

- 10h30 Messe avec le Réveil Urtois
- 11h30 Bar & bourriche animée par le Réveil Urtois
- 13h00 Repas animé dans le magnifique parc arboré
Animations, jeux, bourriches
- 16h00 spectacle de chiens de berger en action sur un troupeau de moutons
Jeux d'enfants permanents, promenades à Pottioik, lots...
En cas de mauvais temps la Kermesse se tiendra à la Salle Castaings y compris la Messe solennelle de 10h30
 Avenue de la Plaine des Sports (derrière la caserne Pompiers)
- 17h30 tirage de la grande tombola (**1^{ER} lot: 400€ & nombreux autres lots** > mobilier, tablette tactile, etc...)

■ Refuge SPA du Pays Basque



l'Agenda

JUILLET

1ER JUILLET	FÊTE DU CLUB	TENNIS CLUB URTOIS	MVA
5 JUILLET / 9 AOÛT	EXPOSITION "L'EAU ET LA PIERRE" DE PIERRE DUPUY		MÉDIATHÈQUE
7 JUILLET	BAL DES POMPIERS	AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	FRONTON
14 JUILLET	CÉRÉMONIE FÊTE NATIONALE	ANCIENS COMBATTANTS / MUNICIPALITÉ	MONUMENT AUX MORTS
21 JUILLET AU 5 AOÛT	TOURNOI OPEN DE TENNIS	TENNIS CLUB URTOIS	COURTS DE TENNIS
22 JUILLET	KERMESSE PAROISSIALE	RELAIS PAROISSIAL	FRONTON / SALLE JEAN CASTAINGS

AOÛT

2 AOÛT	MARCHÉ NOCTURNE	OFFICE DU TOURISME	PLACE DU VILLAGE
5 AOÛT	FINALES TOURNOI OPEN DE TENNIS	TENNIS CLUB URTOIS	TENNIS CLUB / MVA
5 AOÛT	MESSE AU PORT - BÉNÉDICTION DES BATEAUX APÉRITIF AU PROFIT DU CCAS	RELAIS PAROISSIAL / CCAS / RU	PORT D'URT
10 AOÛT / 24 SEPTEMBRE	EXPOSITION "SENS" DE VALÉRIE ROCHELLE		MÉDIATHÈQUE
14 AU 18 AOÛT	FÊTES LOCALES	COMITÉ DES FÊTES	VILLAGE

SEPTEMBRE

1ER SEPTEMBRE	FORUM DES ASSOCIATIONS	MUNICIPALITÉ	SALLE JEAN CASTAINGS
4 AU 26 SEPTEMBRE	EXPOSITION "LES HÉROS DE LA BD"	MÉDIATHÈQUE	
9 SEPTEMBRE	XARNEGU TRAIL	RÉVEIL URTOIS	VILLAGE
15 ET 16 SEPTEMBRE	SI L'ADOUR M'ÉTAIT CONTÉ	VAL D'ADOUR MARITIME	PORT D'URT
21 SEPTEMBRE	CONFÉRENCE "DES PEINTRES ET DES BD" DE J-Y ROQUES		MÉDIATHÈQUE
29 SEPTEMBRE	CASSETAS DES ASSOCIATIONS URTOISES	SALLE JEAN CASTAINGS	
30 SEPTEMBRE	LOTO	LES CIGALES	SALLE JEAN CASTAINGS

OCTOBRE

31 OCTOBRE	SOIRÉE HALLOWEEN	AUPE	SALLE JEAN CASTAINGS
------------	------------------	------	----------------------